

que les titulaires d'Ogdensburgh et de Burlington parlent parfaitement l'anglais, mais tous deux portent des noms français—faute irrémédiable aux yeux de ceux dont la politique religieuse est tellement nationale qu'elle est anti-apostolique.

L'incident qui s'est passé, d'après les journaux franco-américains, au sacre du nouvel évêque d'Ogdensburgh, Mgr Gabriels, confirme en tous points ce que nous venons de dire. Le prédicateur de la circonstance s'est ménagé, paraît-il, une transition qui lui a permis de dénoncer indirectement des mémoires que tous nos lecteurs connaissent. Nous ignorons jusqu'à quel point cette digression a pu paraître naturelle, mais ce qui ne fait doute pour personne, c'est le dépit qu'elle accuse, et qui ne fait de mal qu'à ceux qui s'y laissent entraîner.

Si les mémoires incriminés et présentés au Saint-Siège, plaident une thèse inadmissible, qu'on le démontre et elle sera repoussée sans pitié; si, au contraire, les suggestions qu'ils émettent sont raisonnables et de nature à favoriser le bien des âmes, Rome en reconnaîtra le principe et saura les mettre en pratique dans la mesure du possible.

Dans tous les cas, la cause est maintenant devant le seul tribunal qui a juridiction, et c'est à lui que doivent s'adresser tous les plaideurs de bonne foi, qui ne vont pas, nous aimons à le croire jusqu'à contester le droit de s'adresser au Saint-Siège, chaque fois qu'on le juge à propos.

Si nous en croyons les dépêches, les américanissimes viennent d'essayer un autre échec sur la question des écoles. Pendant le banquet qui a suivi le sacre de Mgr Gabriels, l'archevêque de New-York a reçu de Rome un message ainsi conçu : « Plan Fari-bault condamné, cas spéciaux tolérés. » Cette dépêche, a ajouté Mgr Corrigan, ne vient pas du *Moniteur de Rome*. Evidemment ce journal n'est pas coté bien haut sur le marché américain.

Le principe des écoles paroissiales est donc admis officiellement, et leur maintien est définitivement assuré. Les catholiques, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, et les Canadiens, en particulier, se réjouiront d'une décision qui fait la lumière et va mettre fin au malaise. Ce qui a lieu d'étonner, ce n'est pas la solution donnée à cette grave question, mais le fait que certaines personnes sont étonnées. Il suffit pourtant d'avoir des notions élémentaires sur l'enseignement de l'Eglise en matière d'éducation et de connaître quelque peu les encycliques qui ont touché cette question, pour comprendre qu'elle ne pouvait pas être tranchée autrement. Ces prétentions et cet étonnement des *américanissimes*